

# **A qui profitera la réforme de la Sécurité sociale ?**

## **D'abord aux assureurs privés !**

Le gouvernement veut réformer la Sécurité Sociale, ce qui va entraîner une diminution importante de vos remboursements.

*Ainsi, il est prévu que certains soins ne seront plus du tout remboursés (soins dentaires, lunettes, prothèses auditives, etc.). Le Ministre de la Santé a récemment déclaré dans la presse : « Je suis persuadé, à condition de faire un peu de pédagogie, que les Français sont prêts à accroître leur prise en charge personnelle » (Le Monde, 21 février 2003).*

*Ces orientations sont fortement soutenues par les assureurs privés. Est-ce un hasard si le président du groupe de travail sur la réforme de la Sécurité Sociale, mis en place par le gouvernement, est un ancien responsable du département "nouveaux produits de santé" de l'assureur Axa ?*

La Sécurité Sociale doit rester un système public de solidarité géré par l'État et les usagers et assurant l'égalité de tous devant les soins.

Pour Attac, il faut :

- **Développer l'éducation sanitaire et la prévention** : dépistage des grandes pathologies grâce à des visites médicales et des analyses biologiques gratuites à certaines étapes de la vie, pour tous.
- **Rendre les soins accessibles à tous** : suppression du ticket modérateur pour les plus démunis ou relèvement du seuil d'attribution de la Couverture Médicale Universelle (CMU).
- **Promouvoir les services publics de proximité (centres de Santé)** : compétence pour recevoir les urgences qui désengorgerait les services d'urgence hospitaliers.
- **Élaborer une autre réforme hospitalière** : suppression du secteur privé à l'hôpital, valorisation du travail de prévention et de concertation en équipe, aménagement de lieux d'écoute et de parole entre professionnels de santé et usagers.
- **Contrôler l'activité médicale libérale et le prix des médicaments** : suppression du paiement à l'acte (favoriser l'usage du forfait dans des réseaux de santé) et utilisation de médicaments génériques.

**La santé n'est pas une marchandise, le malade n'est pas un client !  
Soyons vigilants, mobilisons-nous !**

Attac : Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens

attac38@attac.org - <http://www.local.attac.org/attac38/>

Permanence téléphonique 04 76 47 32 81 chaque mercredi de 15h à 19h - Boîte vocale : 04 76 47 32 81

Main basse sur les services publics - Tract N°2

# **Main basse sur les services publics**

Même s'ils ne sont pas parfaits, les grands services publics dont continuent de bénéficier les Français restent les piliers d'une société solidaire. La règle a longtemps été de les maintenir en dehors du secteur privé afin qu'ils ne soient pas gérés dans une optique de rentabilité financière mais au, contraire, dans le sens de l'intérêt de tous les citoyens et dans un esprit de solidarité (accès pour tous, même tarifs quel que soit le lieu, quasi-gratuité pour ce qui concerne l'éducation...). Mais les services publics constituent un enjeu financier énorme pour les grandes multinationales et les investisseurs financiers. Sous leur pression, dans une logique économique ultra-libérale, le pouvoir politique continue à organiser leur démantèlement progressif à deux niveaux.

✓ La libéralisation d'un certain nombre de secteurs décidée par les États de l'**Union européenne** (hier les télécommunications, aujourd'hui l'électricité, demain les chemins de fer...), au nom de la **libre concurrence** et de la réalisation du **marché intérieur**, conduit à la privatisation progressive d'entreprises publiques ; cette privatisation entraîne une remise en cause de la notion même de service public.

✓ L'**Accord Général sur le Commerce des Services** (AGCS) signé en 1995 lors de la création de l'**Organisation Mondiale du Commerce** (OMC) prévoit la libéralisation progressive de tous les secteurs de services. Cette déréglementation doit s'effectuer par cycles successifs de négociations lors desquelles chaque membre de l'OMC propose des secteurs à ses partenaires commerciaux.

C'est ainsi que l'Union européenne a envoyé, fin juin 2002, ses listes de demandes de libéralisation aux autres pays qui lui ont communiqué dans le même temps leurs propres souhaits en la matière. L'Europe finalise actuellement, pour le 31 mars 2003, sa liste d'offres, c'est à dire les secteurs des services qu'elle offre à la négociation. Ce processus s'effectue dans l'opacité la plus totale. **Aucun débat démocratique n'est organisé à ce sujet. Or tous les services sont potentiellement concernés, y compris l'éducation et la santé !**

**Les processus de libéralisation en cours conduiront inévitablement à des inégalités de traitement et à un abandon progressif des secteurs non rentables. Il s'agit ni plus ni moins que d'abandonner au marché et à sa logique de profit des pans entiers de notre société.**

**Pour Attac, les services publics doivent être reconnus comme un moyen pour toute personne d'exercer ses droits fondamentaux. Ils ne doivent pas être soumis à la recherche du profit, ni faire l'objet de marchandages. Il s'agit d'un choix de société fondamental.**

✓ **Il faut mettre un terme à la logique de concurrence au sein de l'Europe, stopper les privatisations en cours et concevoir des services publics au niveau européen.**

✓ **Les négociations actuelles sur l'AGCS doivent être stoppées et le texte revu. Le mandat de l'Union européenne sur cette question doit être également revu, sur la base d'une conception claire de service public européen.**

**Attac** : Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens

Siège social : Maison des Associations – 6, rue Berthe-de-Boissieux – 38000 GRENOBLE

Adresse postale : Attac Isère - c/o FSU - Bourse du Travail - 32, avenue de l'Europe - 38010 GRENOBLE CEDEX 2

[attac38@attac.org](mailto:attac38@attac.org) - <http://www.local.attac.org/attac38/>

Boîte vocale : 04 76 47 32 81 - Permanence téléphonique 04 76 47 32 81 chaque mercredi de 15h à 19h